



Lycée polyvalent Cantau
1, allée de Cantau
64600 Anglet
05-59-58-06-06
ce.0640001d@ac-bordeaux.fr

Année Scolaire 2023-2024

INSCRIPTION

1ère Bac Pro.....

Classe 2022-2023 :

Fiche de Renseignements

Remplir ou corriger LISIBLEMENT en rouge tous les cadres

Classe 2023-2024 (réservé à l'administration) :

ÉTAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Sexe :

Nationalité :né(e) le : N° SS :

Commune et n° département de naissance :

Pays de naissance :

Portable de l'élève (Indispensable) :

Adresse Mail de l'élève (Indispensable) :

COORDONNÉES DES RESPONSABLES

RESPONSABLE Légal 1 (paie les frais scolaires) :

Nom : Prénom :

Situation familiale : seul(e) conjoint

Lien de parenté avec l'élève :

Situation d'emploi : En Activité Sans emploi Retraité(e) Autre

Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Mail personnel :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves: OUI ou NON

RESPONSABLE Légal 2 (différent du responsable légal 1, obligatoire) :

NOM : Prénom :

Situation familiale : seul(e) conjoint

Lien de parenté avec l'élève :

Situation d'emploi : En Activité Sans emploi Retraité(e) Autre

Profession :

Adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Mail personnel (différent du légal 1) :

J'accepte de communiquer mon adresse (postale et électronique) aux associations de parents d'élèves: OUI ou NON

Frère (s) et/ou soeur(s) scolarisé(e)(s) dans l'établissement y compris en 2022-2023 : Oui Non

NOM :

PRENOM :

1 BAC PRO

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE (La personne en charge, lorsqu'elle existe, est **différente des représentants légaux** de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire).

Lien avec l'élève ou structure * :

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Téléphone portable : **Téléphone professionnel :**

Mail :@.....

*Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (soeur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent)

Dernier établissement scolaire fréquenté en 2022-2023

Classe :

Nom de l'Etablissement précédent :

Nature de l'Etablissement : Public Privé **Commune :** **Département :**

SCOLARITE

1 Langue Vivante Obligatoire :

Anglais ou Espagnol

Régime :

Externe

- **1/2 Pension :** (forfait, 2 possibilités **uniquement**) :

1/2 Pension 4 jours (Lundi ,Mardi,Jeudi,Vendredi) : **seul le mercredi peut être enlevé**

1/2 Pension 5 jours (Lundi,Mardi,Mercredi,Jeudi,Vendredi)

- **Internat :** (2 possibilités **uniquement**) :

Interne 4 nuits (arrivée le lundi matin)

Interne 5 nuits (arrivée le dimanche soir)

CORRESPONDANT LOCAL susceptible de se rendre en **urgence** et immédiatement au lycée **si l'élève est interne**

lien de parenté avec l'élève :

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : **Téléphone professionnel :**

Mail :@.....

Documents à joindre au dossier

- photocopie de la pièce d'identité ou extrait de l'acte de naissance de l'élève ou du livret de famille complet
- justificatif de domicile des responsables
- copie du jugement si divorce des parents

Demande d'autorisation et informations aux représentants légaux concernés par une aide à la scolarité du transfert de leurs coordonnées personnelles, à la collectivité territoriale de rattachement octroyant des aides.

J'accepte que mes données à caractère personnel (nom, prénom, établissement) soient transmises à la collectivité territoriale de rattachement de mon établissement scolaire aux fins de l'attribution éventuelle d'aides à la scolarité.

Ces informations seront transmises aux services gestionnaires de la collectivité territoriale de rattachement dans l'unique but d'étudier mes droits à attribution d'aides à la scolarité. Ces données ne seront conservées que durant l'année scolaire en cours. Je dispose du droit d'accéder à ces données, de les rectifier et de les effacer.

NOM et Prénom de l'élève :

Signature du responsable légal et date :

En s'inscrivant au Lycée Cantau, l'élève et sa famille s'engagent à prendre connaissance et à respecter le Règlement Intérieur (site du lycée : www.lycee-cantau.fr)

Besoins Particuliers (Maladie, handicap, etc.)

À COMPLETER ET A RENDRE MEME SI VOUS N'ETES PAS CONCERNE

Madame, Monsieur,

Les candidats aux examens présentant un handicap ou une incapacité temporaire peuvent effectuer une demande d'aménagements d'épreuves aux examens. **Dès la rentrée, vous constituerez le dossier de demande.** Pour cela, vous devrez vous procurer les pièces justificatives suivantes :

- la copie du PAI, PPS, PAP et tous les documents médicaux, paramédicaux présentant le handicap et les besoins d'aménagement (si dyslexie, dysgraphie ...joindre un bilan orthophonique avec tests élaborés et résultats chiffrés).
- les éléments pédagogiques permettant d'évaluer la situation de handicap du candidat.
- le bilan des aménagements pédagogiques mis en place pendant l'année scolaire en cours ou les années précédentes.
- la décision d'aménagement obtenue la ou les années précédentes.

Nom :	Prénom :	Classe :
Né(e) le :		
<i>Pour les nouveaux élèves, établissement d'origine (nom du collège ou lycée + ville):</i>		

Votre enfant a-t-il bénéficié durant l'année scolaire précédente (2022-2023):

- d'un **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé : lié aux troubles des apprentissages type DYS) oui non
- d'un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé : lié aux troubles de la santé, maladie/allergies etc) oui non
- d'un **PPS** (Projet Personnel de Scolarisation : reconnaissance MDPH) oui non
- de l'accompagnement d'un(e) **AESH** (accompagnant des élèves en situation de handicap) oui non

Avez-vous fait une première demande GEVASCO (Guide d'Évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) auprès de la MDPH lors de l'année scolaire 2020-2021 ? oui non

A-t-il bénéficié d'aménagement aux examens : oui **DNB** oui **CAP** oui **BAC** non

- 1/3 temps ou temps compensatoire: oui non
- Autorisation d'utiliser un PC: oui non
- Secrétaire lecteur oui Secrétaire scripteur oui Assistant oui non

Quels sont les troubles diagnostiqués :

- Troubles spécifiques des apprentissages : oui non
- Dyslexie Dysorthographe Dysgraphie
- Dyscalculie Dyspraxie TDA(H) Autres:.....
- Troubles du spectre autistique oui non
- Troubles du comportement oui non
- Maladies invalidantes oui non
- Troubles sensoriels (et) (ou) moteurs oui non

Fiche de soins d'urgence conservée par la Vie Scolaire

Nom de l'élève : Prénom : Né(e) le :/...../.....
Classe : Qualité : Interne £ ½ Pensionnaire £ Externe £
Adresse : N° Rue : Code postal :
Ville :

N° de sécurité sociale : Des parents si l'élève à moins de 16 ans :
De l'élève si plus de 16 ans :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :
.....

Nom, adresse et numéro de téléphone des PARENTS : (en cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir par les moyens les plus rapides)

Mère :

Nom : Prénom :
N° Rue : Code postal : Ville :
' fixe :/...../...../...../..... ' mobile :/...../...../...../.....
Mail :

Père :

Nom : Prénom :
N° Rue : Code postal : Ville :
' fixe :/...../...../...../..... ' mobile :/...../...../...../.....
Mail :

Nom, adresse et numéro de téléphone du REPRESENTANT LEGAL : (si différent des parents)

Nom : Prénom :
N° Rue : Code postal : Ville :
' fixe :/...../...../...../..... ' mobile :/...../...../...../.....
Mail :

Nom, adresse et numéro de téléphone du CORRESPONDANT LOCAL (: personne susceptible de se rendre en urgence et immédiatement dans l'établissement si l'élève est interne)

Nom : Prénom :
N° Rue : Code postal : Ville :
' fixe :/...../...../...../..... ' mobile :/...../...../...../.....
Mail :

Nom, adresse du MEDECIN TRAITANT :

Nom : Prénom :
N° Rue : Code postal : Ville :
' fixe :/...../...../...../..... ' mobile :/...../...../...../.....

Est-ce que votre enfant bénéficie d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) ? :

c OUI

c NON

Votre enfant suit-il un traitement de longue durée ? :

c OUI

c NON

Ä

Votre enfant a-t-il une allergie connue à un médicament ? :

c OUI

c NON

si OUI, lequel :

Y-a-t-il des informations médicales que vous souhaitez portées à notre connaissance ? :

.....
.....
.....

Autorisation de sortie pour traitement

Je soussigné(e) ,

Nom Prénom Représentant légal de l'élève :

Nom Prénom

Autorise le Chef d'établissement à ¹:

1 – Prendre les dispositions nécessaires pour faire transporter mon enfant par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté en cas d'urgence -accident ou de maladie-. (La famille est immédiatement avertie par l'établissement. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille).

2- Faire procéder à toute intervention nécessitée par l'état de santé de mon fils ou ma fille, ainsi qu'à une anesthésie générale en cas d'urgence et ceci pendant toute sa scolarité.

3- Permettre à mon fils ou ma fille de se rendre seul(e) en ville avec l'accord de l'administration, pour une visite dentaire, de kinésithérapie, radiologie, spécialiste, etc.

Signature :

Père

Mère

Tuteur

¹ - Barrez la ou les mentions inutiles

Le personnel infirmier, parmi de nombreuses missions, accueille et accompagne les élèves, réalise le suivi de l'état de santé de ceux-ci, accompagne ceux qui se trouvent en difficulté (psychologique, physique, sociale...). Il travaille en étroite collaboration avec d'autres professionnels (assistante sociale, médecin scolaire, psychologues...), mais aussi avec les parents, afin d'aider au mieux le jeune.

Vous pouvez faire appel à ses compétences pour toute difficulté que pourrait rencontrer votre enfant.

- Pour une prise en charge optimale de votre enfant, remplissez précisément ce dossier. **NE PAS OUBLIER DE SIGNER L'AUTORISATION DE SORTIE ET L'AUTORISATION DE SOINS D'URGENCE.**
- Y joindre les documents (**NE PAS OUBLIER LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DU CARNET DE SANTE**), le mettre sous enveloppe au Nom de l'élève, avec sa classe, et la mention «dossier infirmier-confidentiel»

L'infirmier ou l'infirmière est tenu au secret professionnel.

A savoir

1. Un élève dispensé de sport, devra fournir un certificat médical, **à la vie scolaire et à son professeur d'EPS.**
2. Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il est interdit aux élèves d'apporter et de conserver des médicaments, compte-tenu des risques liés à l'automédication (apparition d'effets secondaires, surdosage, réactions allergiques, suicides...)
3. Les élèves ayant un traitement, même sur une courte période, doivent le signaler à l'infirmière et **déposer l'ordonnance et le traitement à l'infirmierie.** En concertation avec l'élève, il sera prévu des moments de prise sans que cela ne perturbe le rythme de l'élève.
4. Pour un bon fonctionnement du service, nous demandons **aux parents des internes**, de veiller à ce que **leur enfant n'arrive pas malade ou blessé le dimanche soir ou le lundi**, au risque de devoir venir le chercher au lycée. Si votre enfant est malade ou s'est blessé durant le week-end, il est de votre responsabilité de consulter votre médecin, un médecin de garde ou le service des urgences.
5. L'infirmière fait le nécessaire en cas de problème survenant durant la semaine scolaire. Chaque fois que l'état de santé de l'élève le nécessite, nous informons les parents et mettons en place une prise en charge quand cela est possible et compatible avec la poursuite de la scolarité. En cas d'avance de frais, nous vous demandons de régulariser la situation le plus tôt possible auprès du service infirmerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Le Provisieur

L'infirmière

FICHE INFIRMERIE

Les parents voudront bien remplir en totalité cette fiche et la remettre au moment de l'inscription. La fiche sera conservée à l'infirmerie et soumise au secret professionnel.

ELEVE : Nom.....Prénom

CLASSE :

Interne ½ Pensionnaire Externe

Né(e) : le.....à.....Nationalité.....

Adresse :

.....

N° de Sécurité Sociale de l'élève :...../...../...../...../...../...../...../...../.....

N° de Sécurité Sociale du parent responsable de l'élève :

Autorisation de sortie pour traitement chez des spécialistes et autorisation de soins d'urgence.

Je soussigné(e) ,
Nom Prénom Représentant légal de l'élève :
Nom Prénom

Autorise le Chef d'établissement à ¹:

- 1 – Prendre les dispositions nécessaires pour faire transporter mon enfant par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté en cas d'urgence (accident ou de maladie). (La famille est immédiatement avertie par l'Etablissement. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille).
- 2- Faire procéder à toute intervention nécessitée par l'état de santé de mon fils ou ma fille, ainsi qu'à une anesthésie générale en cas d'urgence et ceci pendant toute sa scolarité.
- 3- Permettre à mon fils ou ma fille de se rendre seul(e) en ville avec l'accord de l'administration, pour une visite dentaire, de kinésithérapie, radiologie, spécialiste, etc.

Signature : Père Mère Tuteur

¹ - Barrez la ou les mentions inutiles

Nom-Prénom et profession du père :

Nom-Prénom et profession de la mère :

Adresse complète du représentant légal :

Coordonnées du père :

Coordonnées de la mère :

(Personnel :

(Personnel :

(Travail :

(Travail :

(Portable :

(Portable :

: Courriel :

: Courriel :

Autre personne à joindre en cas d'urgence : Nom-Prénom.....(.....

Lien de parenté :

.....

ANTECEDENTS DE L'ELEVE

Présente-t-il ? :

Une ou plusieurs maladie(s) ? :

OUI "

NON "

Laquelle ou lesquelles ? :

Quel est le traitement ? :

Une ou plusieurs allergies ? :

OUI "

NON "

Laquelle ou lesquelles ? :

Quel est le traitement ? :

Un ou plusieurs handicaps ? :

OUI "

NON "

Lequel ou lesquels ? :

Quel est le traitement ou l'appareillage ? :

A-t-il bénéficié d'un aménagement aux examens :

OUI "

NON "

Si **OUI** : le ou lesquels :

A-t-il bénéficié d'un projet d'accueil individualisé (PAI) :

OUI "

NON "

Si **OUI** pour quelle raison :

A-t-il déjà subi des interventions chirurgicales ? : OUI " " NON " "

Lesquelles et en quelle année ? :.....

.....

Notez ici toute autre information que vous souhaitez porter à notre connaissance :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VACCINATIONS OBLIGATOIRES
(fournir les photocopies)

Dernier BCG :/...../.....

DTP vaccinations : u/...../v/...../w/.....

DTP derniers rappels : u/...../v/...../w/...../x/.....

Autres vaccinations :.....

Nom du médecin traitant :.....

Ville..... et numéro de téléphone :

L'Association sportive

L'Association sportive du lycée adhère à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Dans ce cadre elle organise les activités suivantes la plupart du temps le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Rencontres UNSS inter établissements en compétition (du championnat de district au championnat de France):

- ? Rugby – foot – handball – basket – volley – futsal –
- ? Sauvetage côtier – surf -
- ? Cross-country
- ? Pelote Basque- Pétanque
- ? Compétitions individuelles avec encadrement des clubs (judo – cyclisme –...)

Au sein de l'établissement:

- ? La musculation, le cross-training, le step
- ? Le badminton

En initiation à l'extérieur toute l'année (en fonction des conditions) :

Surf – Sauvetage côtier- Golf - Randonnées

Pétanque



DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE A L'ASSOCIATION SPORTIVE

(coupon à retourner avec un chèque de **10 euros** libellé au nom de **l'Association Sportive du lycée CANTAU** – Indiquer le nom et **la classe** de votre enfant au dos du chèque)

NOM.....Prénom.....

Date de naissance.....

Classe (entourer la classe correspondante)

* Filière générale et technologique : 2^{nde} – 1^{ère} - Terminale

* Filière professionnelle : 2^{nde} – 1^{ère} – Terminale – CAP 1 – CAP 2 – 3^{ème} prépa métiers

Pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... représentant(e) légal(e) de l'élève désigné(e), l'autorise à

- Adhérer à l'association sportive et à participer aux activités proposées
- Utiliser les moyens de transport mis à disposition par l'établissement (minibus), l'équipe EPS (carte transport, véhicule personnel)
- Etre au courant qu'un contrat d'assurance complémentaire de la MAIF peut-être proposé

Signature

La Maison Des Lycéens du lycée CANTAU

Chaque année nous sollicitons une cotisation auprès de chaque élève pour financer le fonctionnement de la Maison Des Lycéens. C'est un lieu convivial où les élèves se retrouvent durant leur temps libre. Divers services et activités leur sont proposés :

- Salle de télévision
- Baby foot
- Jeux de société ou de plein air
- Sorties
- Démonstrations sportives
- Lecture
- Point information et prévention
- Presse quotidienne et hebdomadaire, livres.

"

DEMANDE D'ADHESION POUR L'ANNEE A LA M. D. L.

(coupon à retourner avec un chèque de **10 euros** libellé au nom de la Maison Des Lycéens CANTAU.
Indiquer le nom de votre enfant au crayon au dos du chèque)

NOM.....Prénom.....
Classe.....

Pour les mineurs :

Je soussigné(e)..... représentant(e) légal(e)

de l'élève désigné(e), l'autorise à adhérer à la M. D. L. et à participer aux activités.

Signature

NOTE AUX FAMILLES

OPTANT POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

DES FRAIS D'INTERNAT OU DE DEMI-PENSION DU LYCEE POLYVALENT CANTAU D'ANGLET

Madame,
Monsieur,

Afin de vous permettre de gérer votre budget, l'établissement vous propose de régler les factures relatives aux frais de restauration et d'hébergement par **prélèvement automatique gratuit** sur votre compte bancaire.

Le prélèvement automatique est un moyen de paiement :

SÛR : Vous n'avez plus de chèques à envoyer. Vous êtes sûr de régler à la date limite de paiement indiquée sur votre avis sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent.

SIMPLE : L'échéancier prévisionnel vous indique la date et le montant exact de chaque prélèvement.

SOUPLE : Vous changez de compte ou d'agence bancaire, il suffit d'adresser au service d'intendance un nouveau R.I. B. et une nouvelle demande d'autorisation de prélèvement.

Comment faire ?

Lors de l'inscription ou de la réinscription, il vous suffit de renseigner l'autorisation de prélèvement ci-jointe accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Cette procédure étant facultative, si vous ne souhaitez pas opter pour le prélèvement automatique, le règlement des frais d'hébergement ou de restauration sera exigé dès réception de la facture émise chaque trimestre (par chèque, espèces ou carte bancaire).

L'autorisation de prélèvement est annuelle et doit être renouvelée à chaque rentrée scolaire.

IMPORTANT : Les familles des élèves boursiers ne peuvent pas opter pour le prélèvement automatique (Excepté les BTS). Si vous avez une demande de bourses en cours, merci d'attendre la réponse avant d'établir une demande de prélèvement.

Le service d'intendance de l'établissement se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Anglet, le 26 avril 2023
L'agent-comptable
Didier GABASTON

Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au 1er janvier 2024 sur décision du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine :

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	TOTAL
Internat 5 nuitées – 9 repas (dimanche soir inclus)	662.40 €	496.80 €	331.20 €	1490.40 €
Internat 4 nuitées – 9 repas	613.12 €	459.84 €	306.56 €	1379.52 €
Demi-pension 5 jours	231.20 €	173.40€	115.60 €	520.20 €
Demi-pension 4 jours (sauf le mercredi)	197.76 €	148.32 €	98.88 €	444.96 €

Echéancier prévisionnel :

	13/10/23	17/11/23	15/12/23	16/01/24	16/02/24	13/03/24	10/04/24	07/05/24	12/06/24
Internat 5 nuitées	221 €	221 €	220.40 €	166 €	166 €	164.80 €	110 €	110 €	111.20 €
Internat 4 nuitées	205 €	205 €	203.12 €	153 €	153 €	153.84 €	102 €	102 €	102.56 €
Demi-pension 5 jours	78 €	78 €	75.20 €	58 €	58 €	57.40 €	39 €	39 €	37.60 €
Demi-pension 4 jours	66 €	66 €	65.76 €	49 €	49 €	50.32 €	33 €	33 €	32.88 €

Les échéances des 15/12/24, 13/03/24 et 12/06/24 seront ajustées en fonction des remises d'ordre accordées (absences, stages, voyages...). Les avis aux familles envoyés par mail font apparaître le montant exact dû par trimestre.

La Coopérative scolaire vous propose à la vente les livres et vêtements de travail. En fin d'année, nous vous proposerons le rachat des manuels (non consommables), sous réserve qu'ils soient reconduits par le lycée et en bon état.

Comment commander vos livres et vêtements

Les commandes se font sur le site de la Coopérative scolaire : cooperative-cantau.fr

- 1) Cliquez sur l'onglet filières professionnelles, puis 1^{ère} professionnelle
- 2) Sélectionner les livres de maths, physique, français et histoire géo.
- 3) Les livres de PSE et Eco-gestion sont proposés aux **élèves nouvellement entrants au lycée**. Les élèves déjà présents en 2^{nde} l'an dernier les ont déjà achetés (ils sont à conserver pour les 3 années de lycée).
Le **guide du constructeur en bâtiment** est destiné uniquement aux classes de **M E M N** (déjà acheté en 2^{nde}). **Les autres classes ne doivent pas l'acheter.**
Le **memotech structures métalliques** est destiné uniquement à la classe de **M CDBTP TOBM** (déjà acheté en 2^{nde}).
- 4) Cliquez sur l'onglet vêtements
Vous trouverez un choix de chaussures et de vêtements, les couleurs de ces derniers variant en fonction de la classe de l'élève

Nous vous proposons également **l'adhésion à la coopérative**, d'un montant de 10 €, que vous pouvez rajouter dans votre panier. Grâce à votre carte d'adhérent, vous pourrez **bénéficier de réductions chez nos partenaires**, dont nous vous invitons à consulter la liste dans l'onglet « partenaires ».

Lors de la validation de votre panier, vous devez renseigner vos informations personnelles pour finaliser votre commande. Nous vous demandons de **renseigner le prénom et le nom de votre enfant**.

Si vous avez ramené des livres en fin de 2^{nde}, vous avez **un avoir** correspondant qui s'affiche. Cet avoir ne s'affichera pas si vous passez une commande à un autre nom que celui de l'élève auquel il a été attribué (le logiciel ne le reconnaîtra pas).

Si vous avez plusieurs enfants dans l'établissement, vous devez passer **une commande par élève** (ne pas mettre plusieurs élèves sur une seule commande).

Vous choisissez ensuite votre mode de règlement : par carte bancaire, chèque ou virement.

Important :

Pour les règlements par **virement**, nous vous remercions de **noter le nom et le prénom de l'élève** ainsi que **le n° de commande** sur l'avis de virement.

Pour les règlements par **chèque**, **le nom et le prénom de l'élève** ainsi que **le n° de commande** doivent être **notés au dos du chèque**. Le chèque doit être envoyé à la Coopérative scolaire du lycée Cantau – 46 rue de Mirambeau – 64600 ANGLET.

Les commandes pourront débuter à compter de fin juin sur le site, dès que nous aurons pu le mettre à jour avec les liste de livres du lycée pour la prochaine rentrée.

Afin de nous permettre de préparer les réassortiments nécessaires pendant l'été, nous vous remercions de passer vos commandes **avant le 13 juillet**. Au-delà, vous pouvez bien sûr passer commande, mais nous risquons d'être en rupture de stocks pour la rentrée car nous travaillons en flux tendus. Nous ferons néanmoins notre possible pour que chaque élève soit équipé au plus vite si cela se présentait.

La distribution sera effectuée **après la rentrée**, les élèves seront convoqués par classe à la coopérative pour le retrait de leurs commandes. Les dates vous seront communiquées à ce moment-là.

Seuls les articles réglés seront distribués. Les élèves pourront néanmoins nous amener les règlements lors du retrait, **sous réserve d'avoir passé la commande sur le site au préalable**.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter par mail : coop.cantau@gmail.com

Nous vous souhaitons un bel été !

QUESTIONNAIRE MEDICAL à remplir par les parents des élèves de la voie professionnelle (sauf bac pro TEBEE et TGT)

Formulaire à renseigner par les responsables légaux des élèves mineurs

Votre (fils)(fille) va intégrer un cycle de formation professionnelle l'amenant à effectuer des travaux réglementés par le code du travail pour les jeunes âgés de 15 ans au moins et de moins de 18 ans.

Conformément à la réglementation (décrets no 2013-914 et 915 du 11 octobre 2013 relatifs à la procédure de dérogation prévue à l'article L. 4153-9 du code du travail), une visite médicale annuelle est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement

A cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous destiné au médecin en charge d'examiner votre enfant.

Vos réponses sont strictement confidentielles, soumises au secret médical.

Vous mettez ce document complet sous enveloppe cachetée à l'attention du M édecin de l'Education Nationale.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE

NOM : PRENOM : CLASSE :

Date de naissance :

Adresse du père :

N° de téléphone du père :

Adresse de la mère:

N° de téléphone de la mère:

Nom du médecin traitant :

Coordonnées du médecin traitant :

MALADIES PRESENTEES ANTERIEUREMENT PAR VOTRE ENFANT

A-t-il déjà fait des convulsions ? oui non si oui, à quel âge ?

A-t-il eu d'autres maladies neurologiques ? oui non s'agissait-il d'une méningite ? oui non

A-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ? oui non Précisez :

A-t-il eu des otites à répétition ? oui non

A-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos ? oui non

Autres maladies importantes :

A-t-il eu des accidents ? oui non Précisez :

A-t-il été hospitalisé, voire opéré ? oui non Précisez :

INFORMATION RELATIVE A LA PROTECTION DES MINEURS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Courrier à remettre aux représentants légaux des élèves mineurs dans le dossier d'inscription

Madame, Monsieur

Pour les besoins liés à sa formation professionnelle, votre (fils)(fille), devra être affecté(e) à certains travaux réglementés par le code du travail. Etant mineur, l'établissement doit demander une dérogation pour y être autorisé, à l'inspection du travail.

Dans le cadre de cette procédure, votre (fils)(fille) bénéficie d'une surveillance médicale renforcée et annuelle. Il (elle) sera convoqué(e), dans le courant du premier trimestre, à passer **une visite médicale d'aptitude**, auprès du médecin scolaire de l'établissement, seul professionnel de santé habilité.

Conformément au code du travail, l'avis médical d'aptitude rendu à l'issue de cette visite est indispensable pour autoriser l'élève mineur à travailler en atelier dans l'établissement ainsi que pour les périodes de formation en milieu professionnel.

Si nous sommes amenés à constater l'absence sans motif valable (hospitalisation, évènement familial grave, ...) de votre enfant à une convocation, aucun avis médical ne pourra être fourni et le travail en atelier lui sera interdit.

La famille sera alors convoquée par le chef d'établissement et recevra l'injonction de prendre rendez-vous au centre médico-scolaire le plus proche afin de se mettre en règle.



En l'absence de visite médicale, le travail en atelier sera interdit et l'élève ne pourra donc plus suivre sa formation.

Je, soussigné, Père / Mère de l'élève, inscrit en classe de, déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Date :

Signature: